

3.0 crédits

30.0 h

Enseignants:	
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables :	/
Thèmes abordés :	/
Acquis d'apprentissage	L'étudiant choisit une institution théâtrale (professionnelle) dans laquelle il pourra observer le travail de régie son ou lumière (ou les deux) ou y participer activement. <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	Lors d'un entretien oral, l'étudiant doit être capable de formuler une analyse critique et distanciée de ce qu'il a observé et appris lors de son stage : contraintes et difficultés de la tâche, analyse de la place que l'éclairage et le son occupent dans la représentation, évaluation du rapport entre le procédé technique et le langage artistique, relevé du type de matériel utilisé, '
Méthodes d'enseignement :	/
Contenu :	/
Bibliographie :	/
Autres infos :	Support : Notes prises lors du stage. Note : le stagiaire est tenu d'indiquer les dates de représentations du spectacle au directeur des stages afin qu'il puisse assister à celui-ci avant l'évaluation orale.
Cycle et année d'étude :	> Master [120] en arts du spectacle
Faculté ou entité en charge:	THEA